

L'État accorde une rallonge de 16 M€, profitera-t-elle à Lille ?

Bonne nouvelle pour les quartiers politique de la ville. Une directive ministérielle du 18 juillet annonce pour 2011-2012 une enveloppe supplémentaire exceptionnelle de 15,9 millions d'euros. C'est en mai, lors d'une réunion bilan des Agences pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé), que la sonnette d'alarme avait été tirée. Les ACSé des départements avaient exprimé leurs inquiétudes face à des crédits en diminution, mais des problématiques sociales et économiques inchangées. Le message est passé ; le 28 juin, l'agence nationale décidait d'abonder les crédits.

Est-ce une bonne nouvelle pour Lille, dont les associations mobilisent 88 % des crédits du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) ? En avril et mai, elles se voyaient obligées de renoncer à certaines actions ou de se passer de personnes employées en contrat aidé, faute de crédits... Elles pourront sans doute profiter de cette nouvelle manne, puisque sur les 15,9 M€, une sous-enveloppe de 5 M€ sera destinée « aux associations de terrain, implantées au sein même des quartiers prioritaires, qui contribuent au maintien ou au renforcement du lien social, notamment dans les domaines de la médiation, de l'éduca-

tion à la citoyenneté, de la santé, de la culture, des sports et de l'accès aux droits », indique la circulaire. Une sous-enveloppe de 8,9 M€ sera réservée aux actions politique de la ville à destination des jeunes, dans l'emploi, l'éducation et la prévention de la délinquance.

Appel à projets de santé

Enfin, une sous-enveloppe de 2 M€ va faire l'objet d'un appel à projets national, destiné à « renforcer l'offre de soins de premier recours dans les quartiers ». L'idée est de « soutenir les structures de proximité ». Une annonce à laquelle la ville de Lille sera forcément sensible, puisqu'elle envisage la création de maisons de santé à Lille-Sud et à Moulins...

« C'est encore un effet d'annonce, nous sommes habitués à ce type de com, peste Walid Hanna, adjoint à la politique de la ville. L'État agit comme s'il apportait un plus, alors qu'en réalité, on est largement en dessous des besoins. » Persuadé que 16 M€, au plan national, cela reste peu, il ajoute : « Je demande à voir... J'espère que ce n'est pas du saupoudrage et que les nombreux dossiers en souffrance dans les associations pourront être traités... » L'ACSé recevra les dossiers de demandes de financement jusqu'au 30 septembre. ■ ST. E.